

Sentinelles

CONTEXTE

L'UPE66 constitue le premier groupement économique des Pyrénées-Orientales. Les chefs d'entreprises dans leur action bénévole d'administrateur œuvrent au quotidien pour l'Entreprenariat et la Croissance.

Nous sommes persuadés qu'un développement économique stable et durable passe par une stratégie de formation et de montées en puissance des compétences. Les entreprises, sur un département malheureusement fortement touché par le chômage, recrutent tout de même et les services publics de l'emploi, que nous pouvons aider, peuvent accompagner salariés et employeurs à une prise de poste dans les meilleures conditions.

Les jeunes entre 16 et 29 ans, qui ne sont pas en emploi, pas inscrits au Pôle Emploi ou à la Mission Locale Jeunes, qui sont en décrochage scolaire, sortis des circuits de l'emploi et de la formation, ou ayant un projet de création d'entreprise sont les cibles de cette action.

Ces jeunes "invisibles" pourront rentrer dans l'action une fois qu'ils auront été repérés et orientés. Nous pourrions ensuite passer à l'étape de remobilisation et d'accompagnement.

Pour ce projet, l'UPE66 est amenée à travailler avec les organismes suivants :

La Direccte, la MJL66, le Pôle Emploi FACE, le CJD, Profession Sport 66, Les Dragons Catalans, et d'autres organismes...

ACTION DE REPERAGE ET MOBILISATION

Le Repérage : Notre rayonnement départemental, nos milliers d'adhérents et l'ensemble de nos fédérations constitue un réseau sur lequel nous pourrions nous appuyer.

Nous identifierons des entreprises « sentinelles » par bassin d'emploi, qui, en lien avec notre référent sur le projet pourra contribuer à aider au repérage des publics invisibles. En effet les entreprises adhérentes, présentes sur l'ensemble du département, sont sollicitées par des jeunes ou des familles pour des embauches.

Ces « sentinelles » devront collecter CV et/ou coordonnées, et les jeunes pourront être réorientés vers le référent du projet pour une prise en charge. Nous souhaiterions identifier 3 sentinelles sur différents secteurs (plaine du Roussillon, littoral, hauts-cantons).



Remobilisation et Accompagnement : Une fois détectés, les publics invisibles pourront, grâce à notre apport, s'immerger dans nos entreprises ressources afin de se familiariser (à nouveau pour certains) avec les métiers.

Nous mettrons à disposition l'expertise de notre action TRACE (Travail de Réflexion et d'Accompagnement du Chef d'Entreprise) pour challenger les projets des publics invisibles, une fois détectés, souhaitant créer leur propre activité.

Nous souhaitons mettre un conseil de 70 experts chefs d'entreprise qui offriront de leur temps pour accompagner les porteurs de projets d'entreprises dans la définition correcte de leur modèle économique afin d'optimiser leurs chances de succès.

L'action se déroulera en 3 étapes principales que nous mettrons à disposition des publics invisibles concernant dans ce cadre :

- Entretien préliminaire (permet de définir la réalité et la cohérence du projet entrepreneurial – permet également de sonder la réalité des motivations du porteur)
- Entretien en plénière (verbalisation du projet entrepreneurial devant un collège d'experts chefs d'entreprises mobilisés par compétences en fonction du projet)
- Entretien à 2 mois maximum pour évaluer le parcours entrepreneurial réalisé

Cette action s'accompagnera d'une ouverture à nos réseaux de partenaires si le projet l'implique.

Il serait intéressant pour ces publics de se familiariser à nouveau avec les métiers dont certains (qu'ils connaissent peut-être) ont probablement évolué.

Nous proposons alors de faire intervenir des chefs d'entreprises et/ou des responsables de fédérations professionnelles afin de présenter leurs métiers. Bâtiment, travaux publics, hôtellerie, restauration, hospitalisation privée, hôtellerie de plein air, immobilier, comptabilité, assurances, artisanat...entre autres, sont autant de filières au sein desquelles nous pourront présenter les métiers y afférents.

Ainsi, nous pourrions animer des ateliers sur la découverte des métiers et particulièrement sur ceux en tension.

LA CHARTE

L'action de Repérage des Jeunes Invisibles repose sur le volontariat et le bénévolat des participants. Chaque participant à l'action de Repérage des Jeunes Invisibles, mise en œuvre par l'UPE 66, s'engage par la signature de la présente charte sur les points suivants:



1. L'adhérent référent :

- Transmettra au contact désigné par l'UPE66, des CV de candidats qu'il n'aurait pas retenu, ou bien des candidatures spontanées auxquelles il ne peut pas donner suite (impossibilité de recruter, pas de postes à pourvoir à cette période).
- Sera prêt à faire des interventions lors d'ateliers thématiques, afin de présenter son entreprise, les métiers présents, et son secteur d'activité aux participants
- Sera d'accord pour accueillir des jeunes lors de stages immersifs
- N'agira que dans l'intérêt de l'entreprise et des jeunes et avec l'accord préalable du chef d'entreprise et de l'UPE66 pour toute action proposée dans ce cadre

2. Toutes les informations ou situations que les participants sont amenés à connaître dans le cadre de cette action sont strictement confidentielles.

3. Le représentant de l'entreprise et l'UPE66 s'engagent à faire des points réguliers sur l'état du projet.

Fréquence des points : _____

Une action de la DIRECCTE, pilotée par la Mission Locale Jeunes 66.

Le President,

L'Entreprise

Union Pour l'Entreprise 66

Une fois la charte signée, merci de l'envoyer à cette adresse :

UPE66
17 rue Camille Pelletan
66000 PERPIGNAN

ou bien l'envoyer à laura.basset@upe66.com